

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY**

**Entrée en vigueur du règlement
n° 2014-07 modifiant le
règlement de plans
d'implantation et d'intégration
architectural (P.I.I.A.) 2000-13**

Lors de sa séance régulière du 7 avril 2014, le conseil municipal a adopté le règlement n° 2014-07 modifiant le règlement de plans et d'intégration architectural 2000-13. La MRC Memphrémagog a émis un certificat de conformité le 7 mai 2014.

Le règlement de PIIA est modifié pour prendre en compte le changement de délimitation et d'appellation de zones au règlement de zonage pour assurer la même couverture de territoire par le PIIA.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi. Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Donné à North Hatley, le 14 mai 2014

Liane Breton
Directrice générale